

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/11/2014

### PROCES-VERBAL

Lieu : Foyer Rural d'AUFFARGIS

Présents :

- ✓ **Membres actifs ou adhérents âgés de 16 ans ou plus :**  
Manfred ALLARD, Jean-Michel BINET, Anne-Marie BURKHARDT, Jean Claude BURKHARDT, Pierre CANU, Martine CORBIN, Didier DECOODT , Marie-Annick DECOODT, Marie DOUILLET, Éric FRANCOIS, Pierre-Jérôme GLENARD, Ludivine LE QUINTREC, Bérangère LECUSSAN, Françoise MANENT, Loïc MANENT, Noël PASSELANDE, Micheline PELUCHON,
- ✓ **Membres actifs ou adhérents âgés de moins de 16 ans (représentés par leurs parents ou représentants légaux pour les votes) :**  
Amandine, Fanny, Manon et Raphaël CANU (représentés par Pierre CANU), Rémi DINKOV (représenté par Odile DINKOV), Lottie, Samuel et Sophia FRIEDERICI (représentés par Sarah FRIEDERICI), Loan GAUTHIER (représentés par M GAUTHIER), Mickaëla POTIER (représentée par Patrick POTIER), Elie LACOSTE (représentée par Delphine LACOSTE), Flora LECLERC représentée par Mme LECLERC), Auguste et Joséphine POUCHELLE (représentés par David POUCHELLE), Sidonie ROUX (représentés par M ROUX), Camille SUPPO (représentés par M SUPPO), Clément TARLOWSKI, (représenté par Alain TARLOWSKI).
- ✓ **Invités, représentants des Municipalités :**  
Daniel BONTE – Maire d'Auffargis  
Agnès CIRY – Maire adjoint des Essarts-le-Roi en charge de la culture  
Excusé : Raymond POMMET – Maire des Essarts-le-Roi
- ✓ **Invités, salariés de l'école :**  
Fabien GUILLAUT **Directeur**  
Isabelle TARLOWSKI **Secrétaire**

Pouvoirs de :

Sandie ALOISI-ROUX, Ferdinand et Sidonie ALOISI-ROUX, Jacques BILLARD, Marin BURTEL, Raphaël et Roxane COULY, Matthieu DOUILLET, Michel ESPINAT, Côme et Salomé FOUCHER, Nicolas FRANCOIS, Iris, Chloé et Mathis GUITONNY-FERNANDEZ, Françoise KIRSCHWING, Annick KOCABA, Michel LEMUET, Valérie LE TOUZE, Robert MALPUECH, Clarysse MOGUEZ, Agnès PASSARD, Denis et Nathan PAVLOV, Baptiste PETIT, Nathalie POTIER,

Château de la Romanie, 21 rue de Rome 78690 LES ESSARTS-LE-ROI  
Tél. : 01.30.88.92.94 Mail : [aidema@aidema.net](mailto:aidema@aidema.net)

Siège social : Mairie 78610 AUFFARGIS  
<http://www.aidema.net>



Georges ROUQUIE, Maxence et Valentin TARLOWSKI, Noriko TOSAKI-LAUNAY.

---

Ouverture de la séance à 10 h 15 par le Président Éric FRANCOIS qui remercie de leur présence les adhérents, les représentant(e)s des municipalités et de la Société Musicale du Perray.

Décompte des présents et représentés :

- ✓ **Membres actifs ou adhérents présents : 34** (17 plus de 16 ans, 17 moins de 16 ans représentés par leurs parents ou représentants légaux)
- ✓ **Membres actifs ou adhérents représentés avec pouvoirs** (5 maximum par membre actif ou adhérent présent) : 30

**SOIT UN TOTAL DE 64**

Quorum de 10 % des membres actifs ou adhérents (264 à ce jour) soit 27 atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

---

Fabien GUILLAUT présente le **rapport d'activité de l'année 2013-2014** (joint en annexe) :

- ✓ **Les spectacles** : près de 40 manifestations
- ✓ **L'activité des sections** : « Orchestre sans nom »
- ✓ **Les scolaires** : 33 classes impactées et la participation aux TAP aux Essarts
- ✓ **Les autres projets et réalisations** : théâtre « les Têtes de Litote », showcases, échanges avec Salem (Allemagne), Contes musicaux, Vœux du Maire aux Essarts
- ✓ **Les partenariats** : RVE, ALCA, Bibliothèques et Communes
- ✓ **L'équipe pédagogique** : ses évolutions

Éric FRANCOIS présente le **rapport moral** (joint en annexe) :

- ✓ Nombre d'adhérents Théâtre (49 – en augmentation) et Musique (239 – en baisse compte tenu de l'évolution des tarifs)
- ✓ Nouvelles conventions signées avec les Communes, dans le contexte des élections locales, qui fragilisent l'école (gel du montant des subventions par commune indépendamment du nombre d'élèves – impact global - 6,88% - un geste en faveur des familles aux Essarts pour 2014-2015) et actent un recul des démarches intercommunales et de mutualisation.
- ✓ Convention avec la Société Musicale du Perray en Yvelines (SMPY), en recherche de « vents » et « percussions » - Tarifs réduits négociés pour les élèves

- ✓ Communication avec les adhérents – Départ de Marie JAILLARD remplacée par Isabelle TARLOWSKI - Le site internet aidema.net restituant en temps réel l'activité de l'Association
- ✓ Participation à la vie locale de nos communes (41 interventions, 1654 spectateurs à nos concerts et en sus les présentations scolaires et contes musicaux, saison de spectacles entièrement autofinancée par le travail des bénévoles, la billetterie et une subvention spécifique du Conseil Général)
- ✓ Pédagogie : un niveau de qualité important, un plan de formation accompagnant la carrière des salariés et l'optimisation des savoirs faire pédagogiques, des entretiens professionnels mis en place en 2014.  
Un taux d'abandon précoce de la formation stabilisé ces dernières années grâce aux évolutions pédagogiques et au dynamisme des pratiques d'ensembles mais qui risque de repartir à la hausse compte tenu du niveau des tarifs et des perspectives économiques moroses.
- ✓ Agrément Jeunesse et Education Populaire renouvelé chaque année
- ✓ Vie associative (Perte de 13% d'adhérents en 2 ans, 25% des familles impliquées dans la vie de l'association)

Les débats et interrogations portent sur les points suivants :

- ✓ Les conséquences de l'évolution des tarifs et la mise en péril d'un projet associatif pertinent par son offre de proximité de qualité et son modèle économique
- ✓ Les difficultés et les perspectives réduites des collectivités locales et territoriales (Département, Intercommunalités,...) vis-à-vis du monde associatif dont fait partie d'AIDEMA.

M BONTE, Maire d'Auffargis renouvelle ses remerciements à l'école, ses bénévoles et professeurs. La période est difficile pour les Communes dont les dotations État vont baisser significativement ces 3 prochaines années obligeant à limiter les subventions aux associations mais également à renoncer à l'investissement.

Les conséquences dommageables pour le secteur associatif le sont également pour d'autres secteurs d'activités tel le bâtiment pourtant pourvoyeur d'emploi local.

M BONTE confirme son appui à l'AIDEMA auprès de l'intercommunalité Plaine et Forêts d'Yvelines qui, à ce jour, ne souhaite pas s'engager dans le soutien financier direct aux associations.

Après échanges, le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Eric FRANCOIS présente **le rapport financier** (joint en annexe) :

- ✓ Comptabilité générale  
Dépenses 216 157 € Recettes 237 225 €,  
Résultat + 21 069 € soit un excédent de 9,75% des dépenses mais cet excédent provient pour 1/3 de la saison de spectacles.  
Réserves financières à la fin de l'exercice : 26 115,47 € - un peu au-dessus de la sécurité minimale

- ✓ Comptabilité spécifique « Ecole de Musique et Théâtre » (Hors spectacles)  
Résultat : +1,45% des dépenses sur les trois dernières années
- ✓ Comparaison Prévisionnel Réalisé : dans le cadre d'un suivi budgétaire rigoureux et responsable, la refonte des tarifs en septembre 2013 a été douloureuse mais est à peu près bien équilibrée.
- ✓ Chiffres clés de l'exercice en comparaison de l'offre sur les collectivités environnantes, Guyancourt et Rambouillet : la part des subventions accordées en fonctionnement se situe entre 1400€ et 1667 € sur ces collectivités pour leurs conservatoires de musique pour 224€ seulement pour l'AIDEMA, structure associative.

Les mesures prises de réajustement des tarifs l'an dernier ont eu les effets prévus mais au prix de l'exclusion de la culture d'un nombre toujours plus grand de personnes et surtout de familles.

Après échanges, le rapport financier est approuvé à l'unanimité

---

Il est procédé ensuite à l'élection des membres du Conseil d'administration après appel aux bénévoles.

Les membres présents du CA sortant se représentent sauf Florence DOIREAU et Pom FROEHLI que tous remercient pour leur participation.

Ludivine LE QUINTREC présente sa candidature (déjà membre du CA par le passé)

Sont élus à l'unanimité :

- Odile DINKOV
- Eric FRANCOIS
- Pierre-Jérôme GLENARD
- Ludivine LE QUINTREC
- Françoise MANENT
- Loïc MANENT
- Patrick POTIER

---

La séance est levée à 11h30 et suivie d'un apéritif accompagné en musique par le duo "Myst'air de Jazz".

Éric FRANCOIS, Fabien GUILLAUT, les salariés, les représentants du CA et de la section « Orchestre sans nom », remercient les adhérents, membres et les élus communaux présents pour la qualité des échanges et leur intérêt à l'école et son devenir.

---

**Diffusion** : Le présent Procès-verbal et ses annexes seront mis en ligne sur le site de l'Ecole [www.aidema.net](http://www.aidema.net) et disponibles dans les bureaux de l'AIDEMA aux Essarts-le-Roi.